

# La féminisation des noms de métier et des titres dans trois langues romanes (français, italien, espagnol): convergences et divergences

Elmar Schafroth

Université de Düsseldorf  
[schafroth@phil.uni-duesseldorf.de](mailto:schafroth@phil.uni-duesseldorf.de)

On considère depuis toujours comme une curiosité de la langue française le fait que pour certaines professions il ne semble pas y avoir de forme féminine bien qu'elle soit possible d'après les règles du système linguistique. Cependant, avec le féminisme des années 1980, cette tradition apparemment acceptée par tous (y compris les femmes) s'est vue ébranlée (v. *Madame la ministre*).

Des problèmes analogues existent aussi dans d'autres langues romanes, comme l'italien et l'espagnol, qui seront traitées ici. Même si les motifs socio- et psycholinguistiques engendrant des attitudes négatives envers une féminisation conséquente semblent pareils ou au moins comparables dans les trois langues examinées, l'usage, les contextes (socio-) linguistiques et la prédominance d'un modèle ou de l'autre peuvent être bien différents.

Féminisation, français, italien, espagnol, recommandations officielles, langue de la presse, dictionnaires

## 1. Introduction

La féminisation des noms de métier, fonctions, grades ou titres dans les langues romanes est une thématique fascinante et en même temps très complexe vu l'importance des facteurs impliqués. Elle s'inscrit dans un contexte interdisciplinaire qui englobe l'histoire, la linguistique, la sociologie, la politique et d'autres matières<sup>1</sup>. Dans ce qui suivra je me concentrerai pourtant sur les dimensions linguistique et sociolinguistique tout en discutant aussi la façon dont la politique dans les trois pays examinés aborde le phénomène de la féminisation de la langue. Je présenterai les convergences et les divergences dans l'usage actuel et dans la politique linguistique des trois pays méditerranéens, la France, l'Espagne et l'Italie, en matière de la féminisation des noms de métiers.

Dans le domaine de la linguistique romane le sujet de la féminisation des noms de métiers a surtout été étudié par rapport à la langue française. Ceux qui ont appris ou étudié le français savent que les manuels et les grammaires n'ont indiqué que la forme masculine pour quelques noms de métier comme *professeur*, *auteur*, *écrivain*, *ingénieur*. D'autre part, l'accession des femmes de plus en plus nombreuses à des fonctions de plus en plus diverses est devenue une réalité qui devait trouver sa traduction dans le vocabulaire. C'est au moins la conviction que l'ancien Premier ministre français, Laurent Fabius, a acquis en 1986, lors de la publication d'une circulaire relative à la féminisation. N'oublions tout de même pas que la France a, en quelque sorte, seulement réagi aux événements qui s'étaient déjà passés au Québec – où l'Office de la langue française avait déjà recommandé en 1979 "l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles" (Bouchard, Guilloton, & Vachon-L'Heureux 1999: 8).

---

<sup>1</sup> Il va sans dire que le concept de féminisation en linguistique est plus vaste que la discussion autour des formes féminines inusitées – il comprend également le niveau du texte et la représentation linguistique des rôles sociaux. Dans cette étude je me limite à la *féminisation lexicale* (cf. Elmiger 2008: 25s.), ce qui n'exclut pas l'importance de facteurs textuels pour l'apparition d'un nom de métier féminisé au non.

Alors que donc toute une série de livres et d'articles à propos de la féminisation en français a paru pendant les trente dernières années (cf. les publications de Yaguello, Houdebine-Gravaud, Khaznadar, Moreau, Baidier, Burr, Schafroth, Bouchard et al., Elmiger, Dister & Moreau) il n'y a eu que relativement peu d'activités linguistiques sur ce sujet dans d'autres langues romanes, sauf tout récemment le livre de Haase (2010) à propos de la féminisation en espagnol et, en 1987, l'analyse linguistique effectuée par Sabatini pour l'italien, et récemment le livre de Luraghi & Olita (ed) (2006). J'exclue ici l'allemand et l'anglais parce que soit la féminisation ne pose pas de problème sur le plan linguistique ni en allemand ni en anglais soit les discussions ont été de toute autre nature, touchant le niveau du discours et l'usage non-discriminatoire de la langue, et non pas celui du système, c'est-à-dire les dénominations lexicales (cf. Schafroth 1998, Samel 2000, Elmiger 2008). En bref, l'allemand n'a jamais eu un problème d'appeler Angela Merkel *Bundeskanzlerin* (*chancelière*) tandis que l'anglais ne connaît même pas de forme féminine (*German chancellor Angela Merkel*).

En ce qui concerne l'italien, l'espagnol, le portugais, le catalan et le roumain, l'état des choses, quant au problème de la non-féminisation de quelques noms de métiers, est en principe tout à fait comparable à celui en France, bien que, en Italie et en Espagne, la réticence envers des innovations linguistiques a toujours été moins grande qu'en France (cf. Fleischman 1997). Une femme avocat (ou, depuis peu d'années aussi, une avocate) peut donc être appelée aujourd'hui, en Italie, *avvocato* (forme masculine), *avvocata* ou bien *avvocatessa* (deux féminins concurrents). En Espagne, le *Dictionnaire de l'Académie espagnole* (DRAE) admet la forme *abogada*, mais n'indique par exemple pas de forme féminine pour l'équivalent de *maire* : *alcalde*.

## 2. La féminisation des noms de métier en France: recommandations officielles, dictionnaires, quotidiens et sites Internet

En France, la première circulaire relative à la féminisation, a été publiée en 1986, la deuxième en 1998<sup>2</sup>. Un an après, la France a vu paraître – ex cathedra – un *guide d'aide à la féminisation*, intitulé, selon les mots de Paul Éluard, *Femme, j'écris ton nom*, qui contient des solutions pour mettre plus de 2000 noms de métiers et titres au féminin. Cette brochure comprenant 124 pages, éditée par le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut nationale de la langue française et préfacée par l'ex premier ministre, Lionel Jospin, est caractérisée par une conception radicalement nouvelle, complètement différente de toute autre recommandation auparavant – e ceci malgré les protestations violente de l'Académie française. La teneur de ce document révolutionnaire était de féminiser principalement n'importe quel nom, indépendamment d'usages et de traditions :

Lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom ou que le verbe n'est pas en rapport sémantique direct [...] on a le choix entre l'emploi épïcène (solution adaptée par les Belges) et l'adjonction d'un –e à la finale (solution préconisée par les Québécois et les Suisses), [...]. (Becquer et al. 1999: 24).

Les réserves de nature esthétique, argument classique des adversaires de la féminisation, ne semblent plus jouer aucun rôle. Ce qui était jugé dégoûtant ou considéré comme erreur pendant des siècles, semble correct et plaisant d'un moment à l'autre : *une auteur* ou *une*

---

<sup>2</sup> Une liste des publications officielles à propos de la féminisation des métiers publiées en France, au Québec et au Canada, en Belgique francophone et en Suisse romande entre 1984 et 1999 se trouve dans Schafroth (2001). Dister & Moreau (2009: 201s) présentent une bibliographie des guides de féminisation parus dans les mêmes pays ou régions en ajoutant aussi le Luxembourg. Une analyse détaillée des circulaires publiées en France et du *Guide d'aide à la féminisation*, paru en 1999, se trouve dans Burr (2003).

*auteure, une chef, une écrivaine, une ingénieur ou une ingénieure, une médecin ou même une médecine, une professeur ou une professeure.*

Il faut tout de même préciser que les fondements ont déjà été posés dans la première circulaire publiée en 1986, qui pourtant n'a pas eu d'effet sensible chez les Français, phénomène dû aussi au caractère exclusivement officiel de ce document. Est-ce que le public, les médias ont accepté et adapté ce nouvel usage ? Cette question n'est pas facile à répondre, parce qu'on trouve de tout dans la communauté linguistique française. Commençons par les chroniqueurs de la langue, les dictionnaires.

Les **dictionnaires** ne sont pas toujours unanimes sur les innovations linguistiques. Il suffit de citer quelques exemples pour comprendre que le *Petit Larousse illustré* semble plus libéral et innovateur que le *Nouveau Petit Robert*<sup>3</sup>:

*Nouveau Petit Robert 2009*

**auteur** n.m. (*un auteur* '♂' / '♀')  
**écrivain** n.m. (*un écrivain* '♂' / '♀')  
**médecin** n.m. (*un médecin* '♂' / '♀')

*Petit Larousse illustré 2010*

**auteur, e** n. (*un auteur, une auteure*)  
**écrivain, e** n. (*un écrivain, une écrivaine*)  
**médecin** n. (*un médecin, une médecin*)

D'autres cas, par contre, nous signalent que le guide d'aide à la féminisation n'a pas été ignoré par les dictionnaires :

*Nouveau Petit Robert 2009*

**avocat, e** n.  
**juge** n.  
**ministre** n.  
**poète** n.  
**professeur** n.

*Petit Larousse illustré 2010*

**avocat, e** n.  
**juge** n.  
**ministre** n.  
**poète** n.  
**professeur** n.

Une analyse des deux dictionnaires à travers une vingtaine d'années, basée sur la vérification de 60 lexèmes (ici: lemmes) susceptibles de poser des problèmes par rapport à la féminisation<sup>4</sup> – des noms de métiers donc comme *auteur, écrivain, médecin* – ont abouti aux résultats suivants :

<i>Le (Nouveau) Petit Robert</i>	1981	1995	2003	2008
<b>n.m. (<i>forgeron</i>) (non-féminisation)</b>	44	40	25	23
<b>Féminisation par suffixation (<i>chercheuse</i>)</b>	15	19	26	27
<b>Féminisation par le déterminant (épiciène) (<i>le/la ministre</i>)</b>	1	1	9	10
Référence à la forme féminine dans l'article (« Il existe un féminin, autrice »)	5	23	20	34

<sup>3</sup> Les abréviations *n.* et *n.m.* signifient 'nom masculin et féminin' et 'nom exclusivement masculin'.

<sup>4</sup> Il s'agit des substantifs suivants, noms d'agent au sens large, qui constituent en même temps le corpus d'analyse dans Schafroth 1998 (les lexèmes en italique se référant à des réalités au Québec, en Belgique ou en Suisse): accoucheur, adjoint, administrateur, agent, ambassadeur, annonceur, artisan, auteur, avocat, banquier, *bourgmestre*, chef, chercheur, chroniqueur, commis, compositeur, conseiller, conservateur, député, directeur, docteur, *échevin*, écrivain, entrepreneur, expert, flic, forgeron, *gouverneur*, ingénieur, inspecteur, juge, lieutenant, maçon, magistrat, maire, marin, matelot, médecin, metteur [en scène], ministre, notaire, opérateur, poète, policier, premier ministre, président, prêtre, procureur, professeur, programmeur, *proviseur*, recteur, régisseur, sculpteur, secrétaire, sénateur, soldat, substitut, *syndic*, témoin.

Tableau 1: *Le (Nouveau) Petit Robert* 1981-2008 (60 lemmes)

<i>Le Petit Larousse illustré</i>	1989	1996	2000	2008
<b>n.m. (forgeron) (non-féminisation)</b>	<b>41</b>	40	33	<b>15</b>
<b>Féminisation par suffixation (chercheuse)</b>	<b>18</b>	19	23	<b>36</b>
<b>Féminisation par le déterminant (épïcène) (le/la ministre)</b>	<b>1</b>	1	4	<b>9</b>
Référence à la forme féminine dans l'article (« Il existe un féminin, autrice »)	3	8	8	9

Tableau 2: *Le Petit Larousse illustré* 1989-2008 (60 lemmes)

On voit que les procédés de la féminisation lexicale ont sensiblement changé au cours du temps : Alors que les années 1980 étaient encore caractérisées par une forte tendance à ne pas féminiser les noms de métier problématiques, la féminisation par suffixe l'a remporté et les **épïcènes**<sup>5</sup>, eux aussi, ont augmenté : *le/la ministre*<sup>6</sup>, *le/la juge*, *le/la professeur*. Une comparaison entre les attitudes des dictionnaires à l'égard de la féminisation innovatrice montre donc un fort déclin des noms d'agent marqués sans forme féminine (*n.m.*) au cours des années, ceci encore plus net dans le *Petit Larousse illustré* que dans le *(Nouveau) Petit Robert*. Par conséquent, les deux ouvrages offrent plus de féminins nouveaux (comme *avocate*) par rapport aux éditions précédentes, le *Petit Larousse* proposant même *écrivaine* et *auteure*

Est-ce la réalité linguistique en France telle quelle se présente aussi dans les médias ?

On est bien sûr loin de trouver un usage uniforme dans les **quotidiens** français. Il suffit de citer quelques exemples tirés d'un dépouillement d'un vaste corpus basé sur *La Libération*, *Le Figaro* et *Le Monde* pour se rendre compte qu'il y a apparemment une grande hétérogénéité dans la réalité linguistique de la presse française (c'est moi qui mets en gras):

Journaliste new-yorkaise installée à Paris, **l'auteur** [Renée Kaplan] expose ses surprises et fait valser avec bonne humeur quelques clichés. (*Liberation*, 30/04/2009).

La première dame américaine est placée entre deux Britanniques de renom: j.K. Rowling, **l'auteure** des *Harry Potter*, et l'athlète Kelly Homes. (*Liberation*, 02/04/2009).

**Conseiller** de Nicolas Sarkozy pour l'outre-mer depuis mai 2007, elle [Marie-Luce Penchard] succède à Yves Jégo. (*Le Figaro*, 26/06/2009).

« *Cela ne serait pas bien venu* », assure la nouvelle secrétaire d'État à l'Écologie [Chantal Jouanno] et ancienne **conseillère** de Nicolas Sarkozy, qui a rejoint le gouvernement fin janvier. (*Le Figaro*, 05/03/2009).

Seule **femme professeur** d'histoire [Joan Scott] à Northwestern University (Chicago) au début des années 1970, elle est poussée par les étudiantes féministes à créer des cours d'histoire non « androcentrés »: « *Il y avait un groupe de femmes issues de diverses disciplines, dont l'historienne Natalie Zemon Davis*. (*Le Monde*, 26/06/2009).

<sup>5</sup> Un épïcène est un nom comme *secrétaire* qui a la même forme au masculin et au féminin.

<sup>6</sup> Ce n'est qu'en 2009 que le *Nouveau Petit Robert* admet *la ministre*!

Telle est l'énigme posée par le parcours de Joan Scott, **professeur** au prestigieux Institute for Advanced Study de Princeton et « *historienne des différences* »:[...]. (*Le Monde*, 26/06/2009)<sup>7</sup>.

Eléonore, **professeure** adjointe de sciences politiques, université de Montréal; [...]. (*Le Monde*, 26/02/2009 – présentation d'un auteur)

On peut aussi jeter un coup d'œil sur les **sites Internet** des universités, des hôpitaux, des partis politiques, de toutes les institutions donc où on peut s'attendre qu'y apparaissent des femmes identifiées par leur nom et leur désignation professionnelle. Ce travail a été fait. Prenons d'abord l'université de Bordeaux<sup>8</sup>. Dans l'U.F.R.<sup>9</sup> de Sciences Biologiques Bordeaux I il n'est indiquée que la fonction des chercheurs, si l'on veut selon les règles du *politiquement correct*, mais un peu uniforme quand même. En examinant les listes, qui ne peuvent pas affichées ici par des raisons d'espace, on s'aperçoit qu'à partir le Département d'études de français langue étrangère, Bordeaux III, quelques-unes des dénominations professionnelles sont féminisées (comme *enseignante*, *lectrice*), et ceci malgré la catégorie de *fonction* "neutre", on peut dire. D'autres comme *professeur* ne le sont pas. A Bordeaux IV, c'est analogue : quelque *directrice*, *rédactrice*, *vice-présidente* et même *présidente*, mais aussi les *professeurs*, *rapporteurs*, *chercheur*, *directeurs* et naturellement les *maîtres de conférences* au masculin, se référant clairement à des femmes. La non-féminisation est encore plus nette à l'Université de Provence Aix-Marseille I et à l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II<sup>10</sup> où il n'y a pratiquement que le masculin. A l'Université Sorbonne Nouvelle Paris III et à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)<sup>11</sup> on a des fois le titre *Madame* avec, à côté, la fonction au masculin et le nom de la collaboratrice : Madame – Lecteur – Katrin Cortin, Madame – Professeur des universités, Directeur d'UFR – Martine Dalmas.

Pas de consensus donc sur l'avenir des formes féminines controversées qui devraient refléter l'augmentation du nombre de femmes dans des professions supérieures ou traditionnellement masculines! Mais la féminisation du lexique et l'usage de ce lexique dans les textes et les discours sont seulement deux aspects parmi d'autres. Il n'y a pas de doute que la féminisation linguistique ne résout pas les problèmes de la parité des sexes en France ou dans d'autres sociétés – francophones ou non – mais elle fait partie d'un discours sociétal, politique et intellectuel, qui, sans dériver dans le *politiquement correct*, doit mener à des résultats concrets dans le traitement égalitaire de femme et homme. Mais on est sur le bon chemin, même linguistiquement – des cas comme la citation suivante devraient appartenir au passé. Il s'agit d'un communiqué lu par l'ancien Premier Ministre Jacques Chirac, se référant à l'affaire d'espionnage *Rainbow Warrior* dans laquelle était impliqué un agent secret femme, du nom de Dominique Prieur (c'est moi qui mets en gras):

[...] **Le capitaine** Prieur est actuellement **enceinte** et l'accord prévoyait que, dans ces circonstances, **elle** pouvait être rapatriée à Paris. (Cit. d'après Gervais 1993 : 137).

<sup>7</sup> Il n'est pas possible ici d'approfondir le rôle que joue la fonction syntaxique du nom d'agent. Je me limite à signaler pourtant que dans beaucoup de cas un nom de métier considéré comme non féminisé, comme *professeur* dans cet exemple, est dans la position de l'apposition, ce qui signifie que le sexe (féminin) a déjà été identifié à un endroit antérieur de la phrase et engendre une nécessité "moins grande" que le nom d'agent soit féminisé visiblement (excepté que *professeur* pourrait toujours être interprété comme épïcène). A propos de l'importance de la position syntaxique dans lesquelles se trouvent les noms de métier cf. Schafroth (1998, 2003).

<sup>8</sup> Cf. <http://ent.u-bordeaux1.fr/render.userLayoutRootNode.uP> [10/08/2009].

<sup>9</sup> L'U.F.R. est, depuis la réforme universitaire de M. Sarkozy l'Unité de Formation et de recherche, une espèce d'association de plusieurs départements.

<sup>10</sup> Cf. [http://www.univ-provence.fr/public\\_html/univ-provence/](http://www.univ-provence.fr/public_html/univ-provence/) et <http://www.univmed.fr/> [10/08/2009].

<sup>11</sup> Cf. <http://www.univ-paris3.fr/> et <http://www.paris-sorbonne.fr/fr/> [10/08/2009].

Dirigeons-nous maintenant vers les autres deux langues romanes, l'italien et l'espagnol.

### 3. La féminisation des noms de métier en Italie

En Italie, le discours féministe ne semble pas avoir été très fructueux, du moins celui qui se déroulait au niveau linguistique. En 1987, la linguiste Alma Sabatini a proposé un certain nombre de recommandations pour l'italien dans sa publication *Il sessismo nella lingua italiana* (deuxième édition en 1992), éditée par la Commission nationale pour la parité entre homme et femme (cf. aussi Luraghi & Olita (2006), Olita 2006). Dans ce volume, une espèce de rapport sur l'état des choses en matière de la féminisation, figure aussi un guide de rédaction, le *Raccomandazioni per un uso non sessista della lingua italiana*, qui a eu au moins l'effet d'une modification lexicographique dans la réédition du dictionnaire *Nuovo Zingarelli* paru en 1994: 800 noms de métier, marqués comme exclusivement masculin auparavant, ont pour la première fois reçu une forme féminine (cf. Burr 1997: 135). Mais ces recommandations ont été accueillies parmi le public italien avec beaucoup de réserve, et la discussion se bornait à des questions de nature esthétique (*dottora* ou *dottoressa*, *medica* ou *medico*, cf. Marcato & Thüne 2002: 213).

Les recommandations de Sabatini se répartissent en deux domaines. Dans le premier sont présentées les 'formes linguistiques sexistes à éviter et les suggestions alternatives', dont le renoncement aux masculins génériques *uomo* et *uomini* (au lieu desquels la linguiste propose *persona*, *essere umano*, *specie umana*, *popolo* etc.), en plus l'éviter du masculin générique au masculin pluriel (*I Romani*, *i bambini*, *i ragazzi* etc. – à remplacer par la juxtaposition du féminin et du masculin), l'usage des noms de famille féminins sans article défini au lieu de les marquer à l'italienne: *Merkel* et pas *la Merkel* (ou bien employer aussi l'article pour les hommes : *il Sarkozy* au lieu de *Sarkozy*), et la condamnation de la forme *signorina*.

La deuxième partie ('noms d'agent: titres, fonctions, professions, métiers') nous intéresse particulièrement parce qu'elle traite les titres et les noms de métier. Le but est de féminiser toutes les désignations, semblable à l'objectif du guide français publié douze années plus tard. Le suffixe *-essa* est refusé tout comme les mots composés incluant la composante *donna* (en français *femme médecin*, etc.). Pour éviter ce faux compromis, Sabatini offre des formes alternatives, partiellement déjà en usage autrefois, comme *la deputata*, *l'avvocata*, *la sindaca*, *la pretora*, *la medica*, *l'architetta*, *la poeta*, *la magistrata*, de même *dottrice* et *professora*, même si l'auteure reconnaît la vitalité et la fréquence des féminins populaires *professoressa* et *dottoressa*, formes à éviter, par conséquent, afin de mettre fin à l'usage du suffixe *-essa*.

Un détail amusant : En 1996, le secrétaire général du Sénat italien s'est déclaré dans une circulaire, adressée à tous les services et tous les bureaux du Sénat, en faveur de la forme *senatrice*, pourvu que la référence soit clairement individualisante, tout en préconisant pourtant le masculin générique pour les autres contextes. En ce qui concerne le titre de *président*, par contre, il ne semblerait pas opportun d'introduire le terme *presidentessa*, qui, selon les meilleurs linguistes, "è attualmente proprio di un linguaggio non colto, o addirittura assume intonazioni scherzose"<sup>12</sup> (cf. Schafroth 1998, II, 55). A préférer serait donc *la presidente* ('la présidente'), qui, en italien, est au moins une féminisation du type *épiciène*.

Une lecture sporadique du quotidien italien *La Repubblica* en 2010 a montré une série de non-féminisations parmi lesquelles figurent en premier lieu les dénominations *sindaco* ('maire'), *medico* ('médecin'), *ministro* ('ministre') et *premier* (mot emprunté au français dans le sens

---

<sup>12</sup> Le terme de *presidentessa* 'est actuellement propre à un langage non cultivé et prend une connotation amusante' (traduction par E. Sch.).

de ‘premier ministre’, se référant dans la plupart des cas à la chancelière allemande Angela Merkel)<sup>13</sup>, alors que *senatrice* (‘sénatrice’) e *deputata* (‘députée’) semblent plutôt réguliers. L’attestation suivante révèle aussi une asymétrie grammaticale – l’accord entre le sujet masculin (*sindaco*) et l’attribut (*preoccupata*) ne correspond pas aux règles du bon usage (c’est moi qui mets en gras):

[...] è quanto propone **il sindaco** Marta Vincenza, preoccupata soprattutto delle notizie che giungono da Roma. (*La Repubblica*, 20/10/2010, Genova, II).

Les exemples suivants par contre expriment la “schizophrénie linguistique” pratiquée par la presse italienne, les mêmes particularités existant dans les quotidiens français:

**Dottoressa** stuprata nel parco mentre fa jogging sulle rive del Po. [...] **La donna, un medico** di 32 anni, era andata a fare una corsa. (*La Repubblica*, 24/07/2010, 18).

Donatella Melchiorre è **una deputata** dei liberaldemocratici. Sarebbe in procinto di essere nominata **viceministro** da Berlusconi. (*La Repubblica*, 31/07/2010, 15).

Une même femme est désignée par deux genres différents: *dottoressa/donna* VS *medico*, et *deputata* VS *viceministro*, la deuxième attestation contenant en plus un solécisme (“di essere nominata viceministro”, ce qui correspondrait en français à ‘d’être nommée vice-ministre’).

Ces attestations actuelles laissent supposer que quelques noms de métier et de fonction persistent à être non féminisés pour des raisons signalées par Sabatini (cf. la citation dans le chapitre 4).

#### 4. Parallèles et différences de la pratique de la féminisation des noms de métier en France et en Italie

Il y a donc toute une série d’aspects communs dans le discours de la féminisation linguistique entre la France et l’Italie. Ceux-ci se traduisent aussi dans le fait que ce sont surtout les noms désignant des professions supérieures qui posent des problèmes: *ministro*, *avvocato*, *medico*, *direttore*, *deputato*, etc. – en France *ministre*, *avocat*, *médecin*, *directeur*, *député*. Un autre parallèle est le recours à des **doublets** comme *directeur* et *directrice*, en fonction du contexte et du prestige sociaux. En italien, on a des cas comme *direttrice didattica* (‘directrice didactique’) mais *direttore generale* (‘directeur général’), *ispettrice scolastica* (‘inspectrice scolaire’) mais *ispettore generale* (‘inspecteur général’).

Même les motifs psychosociaux pour préférer le masculin semblent les mêmes:

Il desiderio, non sempre conscio di dar risalto al diverso livello della carica, è forse spesso il motivo che induce molte donne nei gradi più alti a preferire il titolo maschile, il che, d’altra parte, non fa che confermare che il genere maschile, in questo caso strettamente connesso al sesso maschile, è il più autentico detentore di prestigio e potere e che la donna, se vuole salire di grado, ad esso si deve adeguare<sup>14</sup>. (Sabatini 1992: 26).

<sup>13</sup> Cette conclusion est confirmée par les analyses de Burr (1997), basées sur un large corpus de quotidiens italiens, selon lesquelles une vingtaine de noms de métier (comme *deputato*, *giudice*, *medico*, *ministro*, *pretore*, *primo ministro*, *sindaco*, *procuratore*, *sottosegretario*) apparaissent visiblement comme masculins.

<sup>14</sup> ‘Le désir, pas toujours conscient, de mettre en évidence le niveau particulier de la fonction exercée est peut-être souvent le motif qui amène beaucoup de femmes occupant les plus hauts postes à préférer le titre masculin, ce qui, d’autre part, ne fait que confirmer que le genre masculin, étroitement lié dans ce cas au sexe masculin, est le détenteur le plus authentique de prestige et de pouvoir et que c’est à ce titre que la femme, si elle veut monter en grade, doit s’adapter’ (traduction par E. Sch.).

Mais il y aussi une nette différence entre le français et l'italien, pas sur le plan de la parole, mais au niveau de la langue : La flexion du genre féminin par le morphème *-a* est le paradigme par excellence dans la morphologie de l'italien (par ex. *bianco/bianca*), ce qui se traduit aussi dans la possibilité de (et dans la tendance à) former la plupart des féminins des noms de métier de cette manière. En plus, l'italien dispose, somme toute, d'un plus grand polymorphisme par rapport au français et à l'espagnol aussi, c'est-à-dire il y a plus de formes concurrentes dues au succès des formations en *-essa* :

*avvocata, avvocatessa, donna avvocato;*

*dottora, dottrice, dottoressa*

Au niveau onomasiologique ces mots sont sans aucun doute synonymes, mais d'un point de vue sémasiologique, bien sûr, ils ne le sont pas forcément, parce qu'il peut y avoir des connotations différentes.

L'usage actuel des formes féminines en Italie peut être analysé de façon analogue à ce que nous avons fait par rapport au français. Un dépouillement des noms et des titres des membres des partis politiques, représentés dans la Chambre des Députés selon son site Internet, a fourni les résultats suivants<sup>15</sup>:

Pour la plupart des cas, le féminin est absent : aucune féminisation des noms comme *avvocato* ('avocat'), *assessore* ('assesseur'), *direttore* ('directeur'), *presidente* ('président'), *sindaco* ('maire'), peu de formes féminines, tout compte fait – par exemple *imprenditrice* ('entrepreneuse'), *operatrice* ('opératrice'), *tesoriera* ('trésorière').

Dans la pages Web des ministères italiens on trouve des dénominations féminisés comme *Coordinatrice*<sup>16</sup>, *Segretaria particolare*<sup>17</sup>, *Segretaria personale del ministro*<sup>18</sup>, mais aussi *Coordinatore e Segretario Particolare*<sup>19</sup> et, ce qui ne surprend pas puisqu'il s'agit de fonctions supérieures, *Ministro per le Pari Opportunità* (occupé par Mara Carfagna), et, seulement dans le ministère de la Justice, "une" *Sottosegretario di Stato*, 30 femmes identifiées par le nom *direttore* et deux par *adetto*<sup>20</sup>. Le seul fait que la ministre de la parité figure comme 'le ministre' est un indice révélateur de la valeur que la politique et sans doute une bonne partie de la société italiennes attachent à la question de la féminisation linguistique. Ici on peut constater une différence sensible entre la France et l'Italie.

En ce qui concerne les sites Internet d'universités italiennes, aucune forme féminine n'a été relevée aux départements de l'Université de Palerme qui étaient l'objet de notre analyse<sup>21</sup> (il s'agit surtout de *professore ordinario, professore associato, professore confermato,*

---

<sup>15</sup> Cf. <http://www.camera.it/> [05/10/2009].

<sup>16</sup> Ministero per le Pari Opportunità: [http://www.pariopportunita.gov.it/index.php?option=com\\_content&view=article&id=62&Itemid=70](http://www.pariopportunita.gov.it/index.php?option=com_content&view=article&id=62&Itemid=70) [05/10/2009].

<sup>17</sup> Ministero per le Riforme del Federalismo: <http://www.riformeistituzionali.it/il-ministro/staff.aspx> [05/10/2009].

<sup>18</sup> Ministero della Gioventù: <http://www.gioventu.it/Ministro/Staff.aspx> [05/10/2009].

<sup>19</sup> Dipartimento Politiche Comunitarie: <http://www.politichecomunitarie.it/struttura/?c=uffici-di-diretta-collaborazione> [05/10/2009].

<sup>20</sup> Cf. [http://www.giustizia.it/giustizia/it/mg\\_10.wp](http://www.giustizia.it/giustizia/it/mg_10.wp) [05/10/2009].

<sup>21</sup> Dipartimento di Scienze Filologiche e Linguistiche ([http://147.163.11.3/dipli/index.php?option=com\\_docman&Itemid=58](http://147.163.11.3/dipli/index.php?option=com_docman&Itemid=58) [05/10/2009]), Dipartimento di Diritto Privato generale (<http://www.unipa.it/~dipriv/docenti.html> [05/10/2009]).

*ricercatore*). Si à Palerme nous n'avons pas noté aucun féminin, on pourrait être tenté de croire que c'est peut-être un phénomène du Sud de l'Italie. L'examen de deux départements de l'Université de Bologne<sup>22</sup>, montre, par contre, une image identique. Il n'est donc pas question de disparités Nord-Sud en matière d'égalité des sexes! Le même résultat négatif s'avère à Rome, à l'université *La Sapienza*<sup>23</sup>, où l'on trouve également exclusivement *professore* et *ricercatore* ('chercheur') pour désigner des femmes.

## 5. La féminisation des noms de métier en Espagne

Parmi les représentants des partis politiques espagnols dans les parlements<sup>24</sup> nous n'avons trouvé que les noms pour 'maire' et pour 'délégué' (*alcalde* et *delegado*) qui semblent s'opposer à une féminisation tandis que les autres comme *secretaria*, *presidente*, *directora*, *consejera* paraissent toujours dans leur forme féminine. Ce qui frappe, c'est que toutes les désignations identifiant des membres féminins du parlement ou d'associations catalans (Parlament de Catalunya, Congrès dels Diputats, etc.) sont, sans exception, féminines.

A l'initiative de l'*Instituto de la Mujer*, le ministère d'éducation espagnol a publié, en 1988, des *Recomendaciones para el uso no sexista de la lengua*, prévues originairement, afin de correspondre aux résolutions de l'Union européenne, pour les maîtres et les maîtresses dans les écoles. En plus, il y a tout un éventail de documents, comme la brochure *Uso no sexista del lenguaje administrativo*, datant de 1990, et le site Internet "Sexismo en el Lenguaje", qui contient les rubriques "El ABC del periodismo no sexista", "Guía 'on line' para un uso no sexista del lenguaje" et un "manual del Lenguaje Administrativi no sexista"<sup>25</sup> (cf. Haase 2010: 89, qui présente une liste de 17 recommandations et guides, dont la plupart a paru à Madrid, p. ex. *En femenino y en masculino, NOMBRA, La representación del femenino y el masculino en el lenguaje*, publié en 2008 par l'Instituto de la Mujer auprès du Ministerio de Igualdad)<sup>26</sup>.

Les règles formulées dans ces textes concernent les mêmes catégories qu'en France et en Italie: l'usage de doubles formes, termes collectifs, lexèmes neutres, le renoncement au mot *hombre* en tant que concept générique (à remplacer par *la humanidad*) et dans des syntagmes comme *los derechos del hombre*, les droits de l'homme (à la place duquel est préféré *los derechos humanos*), etc. En outre, les recommandations suggèrent des féminins comme *la senadora*, *la diputada*, *la notaria*, *la jueza*, *la alcaldesa*, *la ministra*, *la arquitecta*, *la médica*, *la cirujana*, *la ingeniera* et *la jefe*.

---

<sup>22</sup> Dipartimento di Lingue e Letterature straniere moderne (<http://www2.lingue.unibo.it/search/staff2new.asp?R1=1> [05/10/2009]), Facoltà di Giurisprudenza (<http://www.giuri.unibo.it/Giurisprudenza/Docenti/Elenco+Docenti/ricercatori.htm> [05/10/2009]).

<sup>23</sup> Dipartimento di Italianistica e Spettacolo (<http://www.disp.let.uniroma1.it/contents/ListaDocenti.aspx> [05/10/2009]).

<sup>24</sup> Cf. <http://www.psoe.es/ambito/saladeprensa/news/index.do?id=205388&action=View>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Organitzacio>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Parlament-de-Catalunya>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Govern-de-la-Generalitat>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Congres-dels-Diputats>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Senat>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Govern-d-Espanya>, <http://www.socialistes.cat/psc/El-Partit/Representacio-institucional/Parlament-Europeu> [15/10/2009].

<sup>25</sup> <http://www.tipete.com/userpost/topics/la-ministro-de-salud-informar%C3%A1-al-senado-sobre-el-dengue> [20/11/2010].

<sup>26</sup> Il faut aussi signaler une publication de 2007 (Lledó Cunill, Eulàlia, *En femenino y en masculino, Las profesiones de la A a la Z, Serie Lenguaje n° 4*, Instituto de la Mujer, Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales, Madrid; cf. Haase 2010: 99-109) qui comprend une liste de 3238 noms de métiers, féminisés soit entièrement comme *la jueza* ou en tant qu'épicènes (*la juez*).

La réalité linguistique en espagnol est caractérisée, en ce qui concerne l'usage des noms de métier, par un parallélisme de trois types de formes, pertinents surtout pour les professions d'un prestige social supérieur : Il y a, pour désigner une femme, le masculin (*el ministro*), un féminin exprimé seulement par le déterminant et par l'accord grammatical (cf. Nissen 1997), mais pas morphologiquement (*la ministro*), et un féminin morphologique (*la ministra*). Dans les recommandations officielles de 1988 le type *la ministro* n'est pas mentionné, mais il existe, comme on peut se persuader en naviguant sur Internet. Dans l'attestation suivante on a, dans deux phrases qui se suivent directement toutes les deux formes référées à la même personne : *la ministro* et *la ministra*.

**La ministro** de Salud va al Senado a dar datos de la epidemia por dengue. (Titre)

**La ministra** de Salud, Graciela Ocaña, concurrirá el martes próximo al Senado para informar sobre el brote de dengue que se registra en varias provincias del norte del país<sup>27</sup>.

Le cas de *la ministro* – la variante qui exprime un littéral “gender clash” (Haase 2010: 194) – est plutôt rare pourtant en Espagne, à différence de quelques de pays en Amérique du Sud, comme le Mexique (ib.: 219). La forme *il ministro*, pour désigner une femme, est très rare partout dans le monde hispanophone alors que *la ministra* est la forme la plus répandue en Espagne, mais pas nécessairement en Amérique latine (ib.).

Une analyse comparée de cinq **dictionnaires** importants de la langue espagnole – dans le cas de Moliner à travers deux éditions différentes – nous renforce dans notre conclusion que la langue espagnole, parmi les trois examinées ici, est devenue la plus progressive. Ce n'était pas toujours ainsi :

Lexème	Dictionnaires espagnols analysés				
	Moliner 2007	DRAE 2001	GDLE 1985	Santillana 1975	Moliner 1966
<i>albañil</i> ‘maçon’	–	–	–	–	–
<i>basurero</i> ‘éboueur’	basurera	basurera	–	–	basurera
<i>cantero</i> ‘tailleur de pierres’	–	–	–	–	–
<i>capitán</i> ‘capitaine’	capitana	–	–	–	–
<i>diputado</i> ‘député’	diputada	diputada	diputada	diputada	diputada
<i>general</i> ‘général’	general (la)	–	–	–	general (la)
<i>herrero</i> ‘forgeron’	herrera	–	–	–	–
<i>juez</i> ‘juge’	jueza	juez (la)	juez (la)	juez (la)	–
<i>marinero</i> ‘matelot’	marinera	marinera	–	–	–
<i>matador</i> ‘matador’	matadora	–	–	–	–
<i>mecánico</i> ‘mécanicien’	mecánica	mecánica	–	–	–
<i>ministro</i> ‘ministre’	ministra	ministra	ministra	–	ministra
<i>obispo</i> ‘évêque’	obispa	–	–	–	–

Tableau 3: Formes féminines dans cinq dictionnaires espagnols

## 6. Conclusions

Pour terminer, j'aimerais présenter d'abord un tableau qui peut être interprété comme brève synthèse des états de choses en matière de la féminisation des noms de métier dans les trois pays de langue romane pris en considération ici:

	‘avocat’	‘maire’	‘docteur’	‘médecin’	‘professeur’
espagnol	<i>abogada</i>	<i>alcaldesa</i>	<i>doctora</i>	<i>médica</i>	<i>profesora</i>

<sup>27</sup> Cf. <http://www.taringa.net/posts/salud-bienestar/2355135/La-ministro-de-Salud-informar%C3%A1-al-Senado-sobre-el-dengue.html> [15/10/2009].

Moliner (2007)					
<b>italien</b>	<i>avvocata</i>	<i>sindaco</i> m.	<i>dottore</i> m.	<i>medico</i> m.	<i>professore</i> m.
Garzanti (2008)	<i>avvocatessa</i>		( <i>dottoressa</i> )		( <i>professoressa</i> )
<b>français</b>	<i>avocate</i>	<i>maire</i> (la)	<i>docteur</i> m.	<i>médecin</i> m.	<i>professeur</i> (la)
<i>Nouveau Petit Robert</i> (2009)			( <i>doctoresse</i> vieilli)	Petit Larousse illustré 2009: <i>médecin</i> (la)	

Tableau 4: Cinq noms de métiers souvent non féminisés et leur présentation dans trois dictionnaires monolingues

La base des données est simple : ce sont les éditions les plus récentes de trois dictionnaires monolingues tout à fait comparables, le Moliner, le Garzanti et le *Nouveau Petit Robert*. Sur cinq dénominations tous sont féminisés dans l'œuvre espagnole, trois dans le *Petit Robert* (dont deux par le déterminant) et seulement un dans le dictionnaire italien. Certes, j'ai choisi les cas les plus difficiles, mais ce qui ressort de mes analyses, c'est que, grâce à des interventions politiques de grande envergure, comme il était le cas en France, la conscience linguistique des sujets parlants peut être graduellement influencée, même s'il n'y a pas toujours de répercussions directes dans la société.

Si l'on veut comparer l'évolution des trois communautés vers une nette augmentation de la féminisation lexicale, on se rendra compte qu'en France et en Espagne les progrès sont considérables, tandis que la situation est restée immobile en Italie depuis une vingtaine d'années. Ce résultat est dans une large mesure dû à des conditions politiques: d'une part, les gouvernements socialistes en France et en Espagne, sous lesquels les plus importants changements ont été provoqués, et d'autre part le système conservateur en Italie. Mais il est aussi devenu possible parce que le phénomène a rencontré la sensibilité et l'attitude ouverte dans les sociétés française et espagnole, nécessaires pour changer quelque chose.

Il va sans dire pourtant que l'usage plus fréquent – loin d'être généralisé, comme nous avons vu par rapport à quelques professions de haute gamme – de la féminisation lexicale dans les textes officiels, les médias et les dictionnaires n'est qu'un seul facteur du problème de l'égalité – linguistique ou sociale – des sexes. En ce qui concerne la **référence** à des femmes dans la presse quotidienne, Sabatini (1987/1992) et Burr (1997) ont constaté des inégalités considérables, en ce qui concerne l'italien, ainsi que Baider (2009) pour le français, qui a découvert, sur la base d'une analyse du quotidien *Le Monde* par rapport à la présentation des deux candidats à la présidentielle, Sarkozy et Royal, en 2006, des discriminations de la candidate au niveau linguistique. Elle en conclut une différence sensible dans la façon de construire le 'genre social' – Sarkozy comme agent et Royal comme non-agent –, ce qu'elle attribue aux stéréotypes des sexes toujours répandus.

## 7. Références

### 7.1. Quotidiens

*La Repubblica*, 24/07/2010, 31/07/2010, 20/10/2010.

*Le Figaro*, 05/03/2009, 26/06/2009.

*Le Monde*, 26/02/2009, 26/06/2009.

*Libération*, 02/04/2009, 30/04/2009.

### 7.2. Dictionnaires

DRAE 2001 = Real Academia Española (2001), *Diccionario de la lengua española*, 22<sup>e</sup> éd., Madrid <<http://www.rae.es>> [15/11/2010]

Garzanti 2009 = (*Il*) *Grande Dizionario Garzanti di Italiano* 2009 (2008), Milan: Garzanti

GDLE 1985 = *Gran Diccionario de la Lengua Española* (1985), Madrid: SGEL-Educación.  
Moliner 1966 = María Moliner, *Diccionario de uso* (1966), 1<sup>e</sup> éd., Madrid: Gredos.  
Moliner 2007 = María Moliner, *Diccionario de uso* (2007), 3<sup>e</sup> éd., Madrid: Gredos.  
(Le) *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1995), Paris: Dictionnaires Le Robert.  
(Le) *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (2003), Paris: Dictionnaires Le Robert.  
(Le) *Nouveau Petit Robert de la langue française 2007* (2006), Paris: Dictionnaires Le Robert.  
(Le) *Nouveau Petit Robert de la langue française 2009* (2008), Paris: Dictionnaires Le Robert.  
(Le) *Nouveau Petit Robert de la langue française 2010* (2009), Paris: Dictionnaires Le Robert.  
(Le) *Petit Larousse illustré 1989* (1988), Paris: Larousse.  
(Le) *Petit Larousse illustré 1999* (1998), Paris: Larousse/Bordas.  
(Le) *Petit Larousse illustré 2006* (2005), Paris: Larousse.  
(Le) *Petit Larousse illustré 2008* (2007), Paris: Larousse.  
(Le) *Petit Larousse illustré 2010* (2009), Paris: Larousse.  
(Le) *Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique* (1981), Paris: Robert.  
Santillana 1975 = *Diccionario Santillana 2* (1975), Madrid: Santillana.

### 7.3. Ouvrages cités

Académie française

<[www.academie-francaise.fr/index.html](http://www.academie-francaise.fr/index.html)> [11/02/2010]

Baider, F. (2004) *Hommes galants, femmes faciles. Essai de sémantique lexicale diachronique*, Paris: L'Harmattan.

Baider, F. (2009) "Lexical change, discourse practices and the French press: Plus ça change, plus c'est la même chose?", In S. Tsiplakou, M. Karyole mou & P. Pavlou (eds), *Language Variation – European perspectives*, vol. 2, Amsterdam: John Benjamins, 27-46.

Becquer, A. et al. (1999) *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, éd. par le CNRS et l'INaLF), Paris: Documentation Française.

Bouchard, P., Guilloton, N. & Vachon-L'Heureux, P. (1999) "Le Québec. La féminisation linguistique au Québec: vers l'âge mûr", In Bouchard et al., 6-29.

Bouchard, P. et al. (1999), *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Louvain-La-Neuve: Duculot.

Burr, E. (1997) "Neutral oder stereotyp. Referenz auf Frauen und Männer in der italienischen Tagespresse", In Dahmen et al. (eds), 133-179.

Burr, E. (2003) "Gender and language politics in France", In Hellinger & Bußmann (eds), 119-139.

Burr, E. (2006) *Bibliographie zur Genderlinguistik*, <http://www.uni-leipzig.de/~burr/Gender/index.htm> (22.1.2010).

Dahmen, W. et al. (ed) (1997) *Sprache und Geschlecht in der Romania*, Tübingen: Narr.

Dister, A. & Moreau, M.-L. (2009) *Féminiser? Vraiment pas sorcier! La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres*, Bruxelles: De Boeck.

Elmiger, D. (2008) *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*, Paris: Champion.

Fleischman, S. (1997) "The Battle of Feminism and *Bon Usage*: Instituting Nonsexist Usage in French", *The French Review* 70: 834-844.

Gervais, M.-M. (1993) "Gender and Language in French", In: C. Sanders (ed), *French today: language in its social context*, Cambridge: Cambridge University Press, 121-138.

Haase, P. (2010) *Feminisierung im spanischen Sprachraum. Berufs-, Amts- und Funktionsbezeichnungen: El juez, la juez, la jueza?* Hamburg: Dr. Kovač.

Hellinger, M. & Bußmann, H. (ed) (2001-2003) *Gender across Languages*, 3 vols., vol. 2 (2002), vol. 3 (2003), Amsterdam: Benjamins.

Houdebine-Gravaud, A.-M. (ed) (1998) *La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues*, Paris: L'Harmattan.

Khaznadar, E. (2002) *Le féminin à la française*, Paris : L'Harmattan.

- Khaznadar, E., Baider, Th. & Moreau, Th. (2007) "Les enjeux de la parité linguistique. Un dossier de la revue Nouvelles questions féministes"  
 <<http://lmsi.net/Les-enjeux-de-la-parite>> [14/11/2010]
- Luraghi, S. & Olita, A. (2006) "Introduzione", In Luraghi & Olita (ed), 15-41.
- Luraghi, S. & Olita, A. (ed) (2006) *Linguaggio e genere*, Rome: Carocci.
- Olita, A. (2006) "L'uso del genere negli annunci di lavoro: riflessioni sull'italiano standard", In Luraghi & Olita (ed), 143-154.
- Marcato, G. & Thüne, E.-M. (2002) "Gender and female visibility in Italian", In Hellinger & Bußmann (eds), 187-217.
- Moreau, Th. (1999) *Nouveau Dictionnaire féminin masculin des professions, des titres et des fonctions*, Genève : Métropolis.
- Moreau, Th. (2001) *Ecrire les genres*, Genève : Canton et République de Genève.
- Nissen, U. K. (1997) "Soziolinguistik der Syntax? Genuskongruenz im Spanischen aus feministischer Sicht", In Dahmen et al. (eds), 321-344.
- Sabatini, A. (1992) *Il sessismo nella lingua italiana*, 2<sup>e</sup> éd. (1987), Rome, Presidenza del Consiglio dei Ministri.
- Samel, I. (2000) *Einführung in die feministische Sprachwissenschaft*, 2<sup>e</sup> éd. (1995, )Berlin: Schmidt.
- Schafroth, E. (1998) *Die Feminisierung von Berufsbezeichnungen im französischen Sprachraum. Mit einem vergleichenden Blick auf das Deutsche und andere Sprachen*, thèse d'habilitation, 2 vols., Université d'Augsbourg.
- Schafroth, E. (2001) "Zwischen Tradition und *political correctness*. Zum Problem der femininen Berufsbezeichnungen in französischsprachigen Ländern", In I. Neumann-Holzschuh (ed), *Gender, Genre, Geschlecht. Sprach- und literaturwissenschaftliche Beiträge zur Gender-Forschung*, Tübingen: Stauffenburg, 125-150.
- Schafroth, E. (2003) "Gender in French. Structural properties, incongruences and asymmetries", In Hellinger & Bußmann (eds), 87-117.
- Yaguello, M. (1989) *Le sexe des mots*, Paris : Belfond.